

Le permis de construire concerne la mise en place d'un centre technique qui s'organise autour de deux activités , une déchetterie et un quai de transfert de déchets valorisables.

L'organisation du site se fait donc sur :

- Une plate forme haute permettant le déversement par les usagers des différents flux de déchets valorisables (14 flux pour la déchetterie et 5 pour le quai de transfert)
- Une plateforme basse permettant la gestion (entrées et sorties) des bennes contenant les déchets valorisantes

Les batiments sont situés sur la plateforme haute.

Il s'agit de réaliser un local agent (bureau/espace détente/sanitaires/vestiaires)un local technique (stockage du matériel d'entretien) et un local destiné au réemploi.

Le terrain objet du projet se situe sur la commune de Lévie(20170) au lieu dit CINICCIA.

Référence parcellaire :B571/Superficie parcelle : 13497 m2 / Superficie projet : 6 971 m2.

1^o L'état initial du terrain et de ses abords :

A l'heure actuelle , le terrain est composé d'un champs. Il n'est pas paysagé .

Afin de réaliser l'aménagement des plateformes hautes et basses et des voiries ,le projet prévoit des terrassement de type déblais remblais qui ne dépasseront pas 2 mètres.

2^o Les partis retenus pour assurer l'insertion du projet dans son environnement:

a) Aménagement du terrain :

L'implantation du projet a été guidée par sa composition spécifique liée à l'organisation du centre technique ainsi que par la topographie naturelle du terrain.

Des terrassement de type déblais /remblais inférieurs à 2 mètres permettront d'aménager sur le terrain les plateformes haute et basse , les voiries ,rampes d'accès et talus paysagers.

b) L'implantation, l'organisation, la composition et le volume des constructions nouvelles :

Le batiments local agent/ local technique sera implanté sur la plate forme haute pour permettre à l'agent d'orienter et contrôler les usagers.

Les murs de soutènement permettent de séparer la plate forme et la plate forme basse et ainsi d'accueillir les bennes.

Le volume des batiments est simple et rectangulaire .La couverture sera à 2 pans avec une pente à 35 %

Dimension du local agent/local technique: Longueur : 15 m /Largeur : 5,3 m /Hauteur : 3,83 m

Dimension du local réemploi : Longueur : 8,40 m /Largeur : 4,40 m /Hauteur : 3,83 m

c/ Les matériaux et les couleurs des constructions :

Le batiments local agent/local technique et le local de réemploi Bâtiment gardien seront réalisés en maçonnerie traditionnel de type agglomérés de béton recouverts d'un enduit finition gratté fin de couleur "terre claire".La couverture sera à 2 pans en tuiles mécaniques terre cuite vieillies nuancées .

Les menuiseries seront en aluminium gris foncé RAL 7016 ou similaire .

Le mur du local côté SUD recevra un parement en pierres de pays .

Les murs de soutènement autour des bennes seront en béton brut de teinte gris clair

d) Le traitement des constructions, clôtures, végétations ou aménagements situés en limite de terrain :

Le portail sera réalisé en serrurerie avec un barreaudage simple vertical simple couleur RAL 7005. Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
Les clôtures seront de type grillage de couleur assortie du portail. Une haie arbustive sera mise en oeuvre le
D2A-212001424-20250522-2025-017-DE

Les parties circulables seront réalisées avec une finition enrobé , les parties sous bennes seront réalisées en béton

Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 28/05/2025
Publication : 28/05/2025

e) Le traitement des espaces libres :

Les espaces libres (hors voiries) seront enherbées (Suivant plan de masse fourni) .

f) L'organisation et l'aménagement des accès au terrain et les réseaux :

L'accès se fera depuis la route départementale 66 côté SUD OUEST du terrain . Un portail sera mis en oeuvre . Les locaux seront raccordés aux réseaux déjà existants à proximité (électricité ; téléphone et eau potable).

Les eaux usées seront traitées par une microstation .

g) la zone GAH

Conformément à la réglementation de la zone GAH et afin d'éviter tout désordre, nous avons implanté les installations strictement en dehors de cette zone.

Armoire Déchets Diffus Spécifiques :

Les déchets dangereux sont stockés dans une armoire conforme à la réglementation.

Celle-ci comprend une rétention intégrée et des parois coupe-feu 2h.

Cette armoire est un élément de type conteneur de stockage préfabriqué monobloc en acier galvanisé non ancré au sol .Les parois sont de couleur gris clair.

Gestion des eaux pluviales :

Les ouvrages mis en place à l'intérieur du site pour la gestion des eaux pluviales sont :

- regards avaloirs en quai haut et bas
- collecteurs EP de DN300 et 400
- séparateur d'hydrocarbure de capacité 50 l/s.
- bassin de rétention-infiltration de 40 m³ pour lisser le débit rejeter au milieu naturel, Capacité de retenue du site de 120m³ en couplant les voiries de la plateforme basse et le bassin de rétention
- regard d'isolation, en amont du séparateur hydrocarbure, muni d'une vanne murale inox DN400 afin d'empêcher tout risque de pollution du milieu naturel en aval du site.
- rejet du bassin de rétention-infiltration vers le ruisseau au nord du site

En complément, le site sera entouré d'un fossé périphérique permettant d'interdire l'entrée des eaux pluviales en provenance de l'extérieur.

Ce fossé sera bétonné le long de la RD pour limiter l'entretien et enherbé à l'Est du site.

phase :
PC

réf. plan
1849-2018

Les plans de permis de construire ne constituent en aucune façon des plans d'exécution. Les points de niveaux sont donnés à titre indicatif.

**SYNDICAT DE VALORISATION DES DECHETS
MENAGERS DE CORSE
CONSTRUCTION D'UNE DECHETERIE
CINICCIA 20170 LÉVIE**

PC 4

Notice

échelle(s):

date : 8/07/2019

sasu cabinet d'architecture
Pascal CARRILLO
mail : pascalcarrillo@sfr.fr
architecte dplg
rue georges petit 07250 le pouzin


PASCAL CARRILLO
ARCHITECTURE
tel : 04-75-85-97-27